

**Avis et communications
de la**

Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs de
certaines préparations ou conserves de maïs doux en grains, originaires de Thaïlande.
(Réglementation antidumping)

Conformément du règlement (682/2007 (JOUE L159/07), un droit antidumping définitif a été institué à l'importation de certaines préparations ou conserves de maïs doux en grains, originaires de Thaïlande, relevant actuellement des codes TARIC 2001 90 30 10 et 2005 80 00 10.

A ce titre, les productions du fabricant / exportateur River Kwai International Food Industry Co. Ltd, repris sous le **CACO A791**, sont aujourd'hui soumises à 12,8 % de droit antidumping définitif.

A l'issue du réexamen intermédiaire partiel de ces dispositions (avis publié au JOUE C 42/2013) ce taux de droit est, à compter du 28 mars 2014, ramené au taux de 3,6 % en application du règlement d'exécution (UE) n° 307/2014 (JOUE L 91/14).

Par ailleurs, cette société thaïlandaise répond aux nouvelles coordonnées suivantes :

River Kwai International Food Industry Co. Ltd 99 Moo 1 Thanamtuen Khaupoon Road Kaengsian, Muang, Kanchanaburi 71000, Thaïlande.